

## QUE RETIENT-ON ?

Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi apporte une plus value à la grande majorité (86%) de ses participants. Il leur permet d'être soutenus et motivés dans leurs démarches de recherche d'emploi ou de précision de leur projet professionnel, parfois de suivre des cours de conduite ou de français qui facilitent ensuite leurs recherches, et dans la majorité des cas d'accéder à un emploi durable ou une formation. La diversité des actions proposées permet de bien répondre aux différents besoins exprimés par les partici-

pants, et les effets de l'accompagnement sont encore ressentis à moyen terme.

Cependant, si le PLIE de Toulouse obtient de meilleurs résultats que la moyenne nationale, les publics qui cumulent des freins à l'emploi sortent encore trop souvent du dispositif sans solution. Les personnes qui ont des enfants en bas âge ou qui n'ont pas de logement (adapté) se retrouvent en particulier souvent en difficulté en fin d'accompagnement.

## Quelles préconisations ?

Pour que le PLIE réponde davantage aux attentes de ses participants et parvienne à mieux prendre en compte la diversité de leurs situations, l'évaluation a identifié 3 enjeux :

- › **Mieux valoriser les sorties «autres»** : Cela suppose d'ajuster la classification des sorties pour mieux refléter la réalité des situations des participants, de mieux identifier les apports du PLIE pour les participants, et de faciliter la poursuite des actions après la sortie du PLIE.
- › **Accentuer les interventions sur la levée de freins**, par le développement de nouvelles actions en faveur de la mobilité et du logement, la recherche de solutions plus durables pour la garde d'enfants en cas de formation ou d'emploi, et par l'équipement et la formation au numérique.
- › **Optimiser le fonctionnement du PLIE** : il est nécessaire de faciliter l'accès des participants aux actions, de permettre un suivi plus personnalisé des parcours, et de soutenir l'action des référents en recherchant des solutions de simplification administrative.

## Et demain ?

Suite à cette évaluation, le Comité de coordination du PLIE ainsi que son Comité de pilotage ont décidé de faire évoluer le protocole signé par les différents partenaires dès 2020 pour y intégrer les ajustements suivants :

- › Considérer comme sortie «emploi/formation» les contrats de travail de 6 mois et plus dans certaines structures d'insertion par l'économie et les ESAT ;
- › Reconnaître en sortie «emploi» les temps partiels de moins de 20h par semaine pour les personnes reconnues travailleurs handicapés ;
- › Mettre en place davantage de temps et de supports d'information pour mieux préparer les participants à la sortie du PLIE et améliorer le relais avec le droit commun en fin de parcours, si nécessaire ;
- › Développer l'offre d'appui à la mobilité du Plan d'actions ;
- › Développer l'offre de garde d'enfant en mobilisant le partenariat ;
- › Faire un diagnostic initial des besoins et compétences numériques/bureautiques, et proposer du matériel informatique à disposition des participants ;
- › Diminuer le nombre de participants suivis par chaque référent ;
- › Développer la couverture géographique des actions du PLIE.
- › Aller vers davantage de simplification administrative.

# MÉMO DE L'ÉVALUATION

## Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi : quel apport aux participants ?

Le PLIE de Toulouse Métropole et de la Communauté d'Agglomération du SICOVAL accompagne en moyenne chaque année près de 2 500 personnes en difficulté d'insertion professionnelle, dont 70% de femmes. Si le PLIE obtient de bons résultats par rapport à la moyenne nationale, il a souhaité, dans une logique d'amélioration continue, connaître l'avis des personnes passées par ce dispositif sur ce qu'il leur apporte, et sur ses limites.

## De quoi parle-t-on ?

Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi est un dispositif partenarial entre Toulouse Métropole et la Communauté d'Agglomération du SICOVAL, financé avec le concours du Fonds Social Européen. Il a pour objectif **de faciliter l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi de longue durée**, en leur proposant un accompagnement individualisé et renforcé. Cet appui se fait sur la base du volontariat. A partir d'un bilan de sa situation, chaque personne entrant dans le PLIE co-construit avec son référent un parcours individualisé vers l'emploi et se positionne comme un participant plus qu'un bénéficiaire.

Ce parcours d'accès à l'emploi peut mobiliser différentes étapes de mise en situation professionnelle, de formation, de redynamisation professionnelle, d'aide à la levée de freins

– comme la mobilité ou la garde d'enfants – ou encore d'accompagnement psychologique. Ces étapes sont proposées par des prestataires du PLIE.

L'accompagnement dure au maximum 36 mois. Les personnes sortent du dispositif :

- lorsqu'elles sont en poste depuis 6 mois (CDI au minimum à mi temps ou CDD d'au-moins 6 mois) ou en formation qualifiante ;
- pour raison administrative (déménagement, retraite) ;
- pour raisons de santé, suite à un abandon, ou à la fin des 36 mois quand elles n'ont pas trouvé de solution durable (sortie dite «autre»).



## Qu'a-t-on appris ?

### Un dispositif efficace, y compris à moyen terme

864 personnes sont sorties du PLIE en 2019, dont 55% en emploi durable ou formation qualifiante, ce qui est supérieur à la moyenne nationale (47%). 39% de ces participants ont obtenu un CDD de plus de 6 mois et supérieur ou égal à un mi-temps, 38% un CDI. Parmi les 44% sortis pour raison « autre », 31% ont abandonné le dispositif, 26% n'avaient pas de solution durable au bout de 36 mois, 20% ont rencontré un problème de santé, et 17% occupaient un emploi non validé (pour cause d'absence de justificatif ou d'un nombre d'heures hebdomadaires inférieur à 20). 1% des participants est sorti pour raison administrative.

Les effets de l'accompagnement sont visibles à moyen terme, puisque les participants interrogés restent majoritairement en emploi dans les mois qui suivent leur sortie du PLIE (52% de CDD, CDI, CUI-CAE ou intérim). 80% des personnes en emploi sont restées sur le poste obtenu avec l'aide du PLIE. Par contre, 26% sont toujours au chômage, et 20% déclarent ne plus chercher d'emploi (bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé, personnes avec des enfants en bas âge...).



« Ca marche bien, j'ai trouvé un travail »

### Un dispositif d'accompagnement vers l'emploi utile, quelle que soit l'issue

88% des participants se disent satisfaits de leur participation au PLIE. Les personnes sorties en emploi ou formation qualifiante sont cependant plus nombreuses à être satisfaites (98%) que celles sorties pour raisons « autres » (84%). Les ¾ des participants considèrent également s'en sortir mieux qu'avant le PLIE, et 70% être mieux armés dans le monde professionnel. 82% considèrent que le PLIE leur

a apporté davantage que les autres dispositifs d'accompagnement qu'ils ont connus.

Le PLIE apporte, tout d'abord, un soutien social : il redonne confiance en soi, écoute et motive. C'est notamment le rôle des référents, très souvent cités comme dotés de qualités humaines. Beaucoup de participants ne s'attendaient pas à ce type d'apport. Le PLIE permet, ensuite, d'accéder à un emploi et de maîtriser les outils de recherche d'emploi, puis de préciser le projet professionnel. Il aide parfois à lever les freins à l'emploi que sont le niveau de français, la mobilité, la garde d'enfants ou le logement. 14% des participants considèrent cependant que le PLIE ne leur a rien apporté.

#### L'apport du PLIE aux participants

- 1 Apporte confiance en soi, écoute, motivation : **78%**
- 2 Apprend à chercher un emploi/ trouve un emploi : **46%**
- 3 Apporte de la gentillesse, du contact humain : **31%**
- 4 Précise le projet professionnel : **18%**
- 5 Lève les freins (cours de français, de conduite...) : **15%**
- 6 N'apporte rien/de mauvais conseils : **14%**

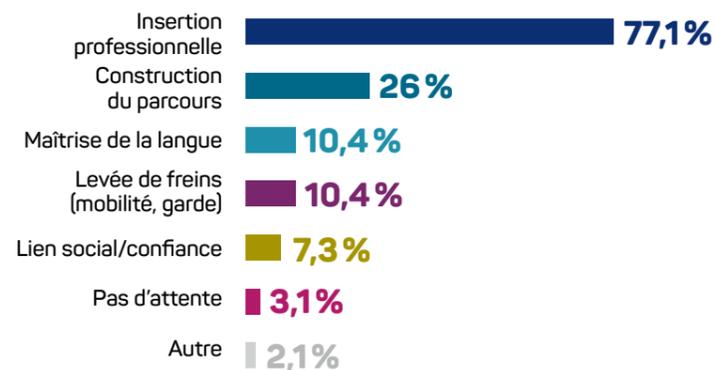


« Un accompagnement vraiment complet dans la recherche d'emploi »

### Un dispositif qui répond le plus souvent aux attentes initiales des participants

Quelques mois après leur sortie, les participants considèrent qu'ils attendaient surtout du PLIE une insertion dans l'emploi. Cela nécessitait au préalable pour certains la clarification de

#### Attente des participants à leur entrée dans le PLIE



leur projet professionnel, une formation, et/ou la levée de freins à l'emploi. On constate que le PLIE répond bien aux demandes d'insertion professionnelle, de construction du parcours et de soutien social. Par contre, la faiblesse du PLIE porte sur sa capacité de réponse aux demandes complémentaires (langue, mobilité, garde d'enfants) : il ne parvient pas toujours à lever ces freins, notamment lorsqu'ils se cumulent.

### Une difficulté à accompagner les personnes qui cumulent des handicaps face à l'emploi

41% des participants sortis en 2019 n'ont pas obtenu d'emploi de plus de 20h par semaine et de plus de 6 mois ni de formation qualifiante. Par rapport à la moyenne des sortants, ces personnes sont plutôt : peu qualifiées (54% ont un niveau de formation inférieur au CAP ou BEP), en situation de handicap (56%), de plus de 55 ans (46%), ou ressortissantes des autres pays de l'Union Européenne (49%).



« Ça n'a pas fonctionné pour moi. Je pense que j'avais d'autres problèmes à régler avant »

Ces participants signalent plus souvent des difficultés personnelles pendant leur parcours (santé, séparation...), et sont plus souvent contraints par la garde d'enfants. Une partie de ces participants travaille quelques heures par semaine et ne souhaite pas travailler au moins à mi-temps, du fait de contraintes de santé ou de garde d'enfants, ce qui questionne leur classement en sortie « autre ».

86% de ces participants considèrent cependant que le PLIE leur a été utile, essentiellement pour faciliter leur insertion professionnelle ou la construction de leur parcours, et pour leur apporter du soutien. Mais cela reste parfois insuffisant pour leur permettre d'accéder à un emploi durable.

## QUELLE MÉTHODOLOGIE ?

### Cadrage



Les Directions de l'emploi de Toulouse Métropole et du SICOVAL ont constitué un Comité Technique, associant des référents, un opérateur, et des chargés de mission du PLIE.

Les modalités et le contenu de l'enquête auprès des participants ont été validés collectivement.

Un benchmark initial auprès d'autres PLIE français a montré qu'il existait peu d'enquêtes directes auprès d'anciens bénéficiaires.

**Le choix de recueillir directement l'avis de participants du PLIE sortis du dispositif depuis quelques mois**

### Collecte des données qualitatives et quantitatives



La démarche d'évaluation s'est basée sur :

- l'analyse des données de suivi des participants (logiciel ABC VieSion)
- 102 entretiens téléphoniques d'une trentaine de minutes avec des personnes sorties du PLIE depuis 3 à 7 mois, dont 50 participants en sortie « autre ». Ces entretiens ont eu lieu de décembre 2019 à février 2020. L'échantillon a tenté de respecter la répartition de l'ensemble des bénéficiaires du PLIE par nature de sortie, nationalité, genre et structure référente
- des entretiens avec 10 des 28 référents du PLIE.

### Analyse et préconisations



Les résultats de la collecte de données ont été partagés avec le Comité Technique, puis avec l'ensemble des référents du PLIE. Ils ont également été discutés avec le Collectif des participants.

Les conclusions ainsi que les premiers axes de recommandations ont été travaillés puis priorisés avec le Comité technique avant d'être restitués aux Comités de coordination et de Pilotage du PLIE.